

Couvent franciscain observant de Perecske

Auteur principal

de CEVINS Marie-Madeleine

Rédaction

Terminée

1) Identifiants et bref historique du couvent

Numéro (Cartes)

216

Géoréférencement

POINT (18.446897 45.871145)

Ordre

OFM Obs

Province mendiante en 1500

Hongrie

Provinces mendiante entre 1220 et 1550

Province mendiante entre 1250 et 1500

Province mendiante

Bosnie (vicairie)

Année de fin

1448

Province mendiante entre 1250 et 1500

Province mendiante

Hongrie

Année de début

1448

Custodie

Ilok / Újlak

Pays entre 1220 et 1550

Pays entre 1250 et 1500

Pays entre 1250 et 1550

Royaume de Hongrie

Pays actuel

Hongrie

Localité actuelle

Pölöcske, Villány

Localité en hongrois

Perecske

Localité en latin médiéval

Perechke

Type de localité

Village

Présence d'un autre couvent mendiant

Non

Sociographie de la localité

[Paysan\(s\)](#)

Année de fondation

[1415](#)

Début d'intervalle année de fermeture

[1533](#)

Fin d'intervalle année de fermeture

[1535](#)

Précisions dates de fondation et de fermeture

1533 : le chapitre provincial décide de fermer le couvent pour cause d'insécurité.

1535 : le couvent n'apparaît plus dans les listes de la province salvatorienne de Hongrie.

Fondateur

[Philippe de Kórógy](#)

Sociographie du fondateur

[Aristocrate\(s\), baron\(s\), magnat\(s\)](#)

Taille

En 1509, ce couvent abritait moins de 12 frères (désigné comme *locus* dans la liste interne).

Résumé

1415 Fondation du couvent à la limite de l'actuelle localité de Villány, en un lieu nommé Perecske (aujourd'hui Pölöcske), par le "chevalier et baron" Philippe de Kórógy, autorisée par le pape en janvier

1456 Séjour de Jean de Capistran prévu dans ce couvent en mai

1516 Mention de ce couvent parmi les couvents de la custodie d'Ilok

1526 Destruction du couvent par les Ottomans, suivie d'une restauration

1533-1535 Fermeture du couvent pour raison d'insécurité à cause des attaques ottomanes

2) Documentation connue sur le couvent

Bibliographie générale

KARÁCSONYI János, *Szent Ferencz rendjének története Magyarországon 1711-ig*, Budapest, 1922-1924, t. II, p. 136-137

Sources

Sources imprimées :

BUNYITAY Vincze, RAPAICS Rajmond, KARÁCSONYI János, *Monumenta ecclesiastica tempora innovatae in Hungaria religionis. Egyháztörténelmi emlékek a magyarországi hitújítás korából*, Budapest, 1902-1912., t. II, p. 474 (= décision du chapitre provincial de fermer le couvent et de remettre les bâtiments au patron, 1533)

FERMENDŽIN Eusebius, *Acta Bosnae potissimum ecclesiastica cum insertis editorum documentorum registis ab anno 925 usque ad annum 1752*, t. XXIII de *Monumenta spectantia historiam Slavorum Meridionalium*, Zagreb, 1892, p. 99-100 n°549 (= autorisation de fondation donnée par le pape, 12 janvier 1415)

4) Décideurs, agents et intermédiaires économiques

Patronus

Patronus

Identité du patron

Philippe de Kórógy

Lignage

Kórógy

Origine sociale et géo.

Aristocrate(s), baron(s), magnat(s)

Commentaire patronus

Philippe de Kórógy a profité de ce qu'il accompagnait le roi Sigismond de Luxembourg au concile de Constance pour demander au pape l'autorisation de fonder un couvent mendiant sur ses terres, dans le diocèse de Pécs.

Il est appelé "*nobilis vir Philippus de Chorogh, miles et baro regni Ungarie*" dans la bulle de 1415.

La bulle fait état de la volonté du fondateur de commuer les biens terrestres en biens célestes :

ipse cupiens terrena in celestia et transitoria in eterna felici
commercio commutare de bonis sibi a Deo collatis

Le pape Jean XXIII l'autorise le 12 janvier 1415 à fonder un couvent ou monastère sans ordre précis (*unum monasterium alicuius ordinis*) sur ses terres, avec les biens donnés à lui par Dieu, doté de tous les éléments afférents (église, cimetière, clocher, jardins, ateliers ou officines... - selon la formule habituelle : *cum ecclesia, cimiterio, campanis, campanili, domibus, ortis, ortaliciis et aliis necessariis officinis huiusmodi iuxta morem dicti ordinis*) pour le salut de son âme.

Il est question de "frères" et de "mendiants" dans la suite de la bulle, ce qui indique que le pape avait connaissance sinon de l'ordre choisi par le fondateur, du moins de ce qu'il concernait un ordre mendiant.

< FERMENDŽIN (éd.), p. 99-100 n° 549

Patronus

Commentaire patronus

Le chapitre provincial réuni en 1533 décide de fermer ce couvent et de transférer les bâtiments au patron à cause de la progression ottomane :

Item locus de Perechke, qui est in faucibus Turcarum, ubi periculosum est fratribus propter illos demorari, loci patrono resignetur et fratres de eo extrahantur.

< BUNYITAY *et alii* (éd.), t. II, p. 474

6) Biens et revenus non fonciers du couvent

Biens et revenus non fonciers

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Activité pastorale : casuel

Date de mention

1415

Observations

La bulle d'autorisation de fondation de 1415 utilise la formule habituelle préservant les droits des paroisses :

Les frères auront la jouissance des bâtiments et terrains qui leur seront affectés , avec les privilèges et immunités afférents, sans nuire toutefois aux droits des paroisses :

iure tamen parochialis ecclesie et cuiuslibet alterius in omnibus semper salvo.

< FERMENDŽIN (éd.), p. 99-100 n° 549

8) Cadre de vie des frères : bâtiments et équipements

Eglises conventuelles

Eglise conventuelle

Etat général

Aucun vestige. Emplacement exact inconnu.

Batiments conventuels

Batiment conventuel

Etat général

Aucun vestige.

La bulle du 12 janvier 1415 mentionne - à trois reprises - une série de bâtiments comportant église, cimetière, clochers, jardins, maisons, ateliers, etc., mais de manière générique et sans que l'on puisse savoir s'ils ont été réellement construits :

cum ecclesia, cimiterio, campanis, campanili, hortaliis et aliis necessariis officinis pro usu et habitacione aliquorum fratrum fundare et construi facere proponit.

(...)

cum ecclesia, cimiterio, campanis, campanili, domibus, ortis, ortaliis et aliis necessariis officinis huiusmodi iuxta morem dicti ordinis in ipsius possessionibus, dummodo sit locus ad id idoneus et honestus, fundandi et construendi ipsisque fratribus ad monasterium ipsum, postquam fundatum et constructum fuerit, transeundi, dictumque monasterium cum ecclesia, cimiterio, campanis, campanili, domibus, ortis, ortaliis et aliis necessariis

officinis recipiendi et perpetuo retinendi...

< FERMENDŽIN (éd.), p. 99-100 n° 549

Cimetière : Première mention

[1415](#)

Cimetière : Observations et évolution

Cimetière mentionné dans la bulle d'autorisation de fondation de 1415 (voir Bâtiments conventuels), mais au sein d'une énumération très stéréotypée.

< FERMENDŽIN (éd.), p. 99-100 n° 549